

ATTAC 45 ET LES AMIS DU MONDE DIPLO : POUR SOUTENIR UNE SARL, C'EST LA LUTTE DES PLACES !

Derrière les discours *radicaux* des *anti-néo-libéraux* et altermondialistes citoyennistes, il y a des pratiques plus conciliantes. La lutte déclarée au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle prend alors une tournure anti-lutte de classes ; et devant l'objectif ultime de la Culture et de sa promotion militante, certains supportent finalement l'exploitation salariale et ses extravagances.

Pour illustrer cette posture, nous allons revenir sur ce qui s'est passé à Orléans autour d'un cinéma, où une partie du *mouvement social, culturel et associatif* orléanais, notamment ATTAC 45 et le groupe local des Amis du Monde Diplomatique (AMD), s'est arrangé de pratiques patronales bien concrètes.

Quand l'ancienne SARL gérante du cinéma Les Carmes d'Orléans a eu des difficultés financières (dès 2001 jusqu'à son départ d'Orléans en automne 2004), les seules réponses d'ATTAC 45 puis des AMD furent de demander des subventions publiques pour renflouer cette entreprise ; à aucun moment ces associations dites militantes n'ont pris la peine de rencontrer les salariés pour avoir leur point de vue. Et en août 2004, quand cette même entreprise privée dite culturelle a licencié un de ces salariés pour faute grave, à la suite d'une grève (engagée les 28-29 juillet 2004) considérée par l'ancien patron du cinéma comme "injustifiée" (sic)... puis "illicite et abusive", il n'y a eu aucune réaction de ces associations altermondaines. Celles-ci, ne souhaitant certainement pas revenir sur leur soutien public à l'ancien exploitant des lieux, poursuivirent leurs partenariats avec ce cinéma et avec la nouvelle direction.

MOBILISATION POUR UNE SARL CULTURELLE SUBVENTIONNÉE

Ouvert depuis novembre 1999, le cinéma Les Carmes revendiquait légitimement sa spécificité cinématographique et d'offres culturelles, et est devenu progressivement un lieu important de l'activité socio-culturelle orléanaise (globalement faiblarde). Beaucoup d'associations ont recours à ce cinéma pour des soirées-débats. Mais après un an et demi d'existence (courant 2001), la direction fait part au public de ses difficultés financières. Des spectateurs se mobilisent alors pour récolter de l'argent, auprès de spectateurs et surtout des collectivités publiques locales (celles-ci *donneront* près de 90.000€), afin d'aider à la pérennité de ce cinéma *privé*. De ces mobilisations de spectateurs naîtra en 2002 l'association Citizens Carmes, qui deviendra omniprésente dans la vie de ce cinéma.

De nombreuses associations soutiennent alors cet appel à subventions. C'est ainsi qu'Attac 45 s'enquérât promptement (il a été en effet évoqué en CA "la nécessité d'agir rapidement si l'on souhaite venir en aide à ce cinéma."¹) dans cette mobilisation. L'association faisait même bénéficier de son réseau de relations dans le but de récolter de l'argent public

pour la société gérante du cinéma. Ainsi on pouvait lire ainsi dans La lettre d'ATTAC n°10 du 12 septembre 2001 que "ATTAC 45 a décidé d'apporter son appui au comité de soutien du cinéma "Les Carmes", créé à l'initiative de spectateurs." Et que "le 13 juillet, une lettre a été envoyée à la municipalité de Saran (membre du réseau des villes ATTAC), afin d'encourager à répondre favorablement à la demande de subvention"².

Et les raisons invoquées pour le soutien à l'entreprise cinématographique se paraient des attributs typiques du clinquant combat anti-libéral défendant la diversité culturelle et son accessibilité à tous. Dans la même lettre on met en avant "une certaine éducation du goût et de la réflexion.", et l'importance culturelle locale du cinéma inquiétée par le jeu cynique du capitalisme libéral : "Ce cinéma d'Art et d'Essai représente en effet un élément important dans la vie culturelle de l'agglomération orléanaise qui ne peut être laissée aux seules lois du marché." (retenons le "seules") ; la "programmation des Carmes favorise la diversité culturelle sur le plan cinématographique. Ce cinéma est un maillon de la chaîne de résistance à l'uniformisation de la culture. Une autre culture est possible."² Mais on va se rendre compte que cette "autre culture est possible", c'est-à-dire restant de l'ordre de l'éventualité, du *pas tout de suite* ou alors pas pour tout le monde ; à moins que la culture préconisée soit celle de l'entreprise, du moins pour les salariés de ce cinéma cependant au service de la Culture!³

MYSTIFICATION DE L'ENTREPRISE CULTURELLE

Mais jamais les salariés n'ont été pris en considération dans les étapes de cette mobilisation, pire se poser des questions sur les moyens utilisés pour cette mobilisation était considéré comme *jouer contre son lieu de travail* et au final, évidemment *jouer contre le cinéma, contre la culture*. On ne leur a jamais demandé comment ils vivaient les aléas de leur entreprise, ni ce qu'ils pouvaient penser de sa gestion, encore moins quelles étaient leurs conditions de travail ; tout se passait entre la direction et les associatifs. Une partie de ces salariés était tenu à l'écart aussi bien des informations sur le devenir du cinéma que sur son animation, ils acceptaient tant bien que mal des pratiques patronales paternalistes et individualisantes, et pourtant certains d'entre eux avaient à en redire sur la gestion de ce cinéma. On peut se demander alors ce qu'Attac45 et les AMD, qui prétendent intervenir sur le plan social et lutter contre le libéralisme économique, voulaient vraiment *aider* ; un lieu ? la programmation du cinéma (avec des films qui *dénoncent!*) ? la disponibilité de salles ? la *politique sociale* de l'ancienne direction de l'entreprise ?

La volonté de *résistance* culturelle affichée par ces émules locales du chevènementiste Bernard Cassen, mise en perspective avec leur indifférence sur la situation des salariés du même cinéma, relevait sûrement de la défense d'une *image bien jolie*. Un *Cinéma d'Art et d'Essai* ne devant pas être à leurs yeux une société commerciale comme les autres... il s'agissait donc de demander des subventions publiques pour la société Eden Carmes.

Mais quelle aurait été l'attitude de ces associatifs s'il s'était agi de renflouer (par le biais du fric des collectivités locales) une entreprise quelconque en délicatesse financière, ou du genre de la Fnac (qui diffuse elle aussi en faisant payer toute une série de *produits contestataires*) ? Gageons qu'ils auraient au moins exigé un suivi de la gestion de l'entreprise subventionnée. Mais là rien de tout cela (céderaient-ils au libéralisme?) ; on oubliait qu'il s'agissait d'une SARL et que de ce fait sa vocation était ... lucrative. Il n'a donc jamais été question pour ces associations *d'alternatives* (hé oui!) concernant l'exploitation de ce cinéma,

par des structures un peu plus dégagées de la rentabilité comme l'association ou un peu moins inégalitaires dans la prise de décision comme la coopérative.⁴

“ATTENTION DANGER TRAVAIL” OU DANGER PATRON (DE GÔCHE)

Passe encore cette faiblesse politique des citoyennistes heureux de pouvoir disposer d'un lieu de choix pour s'autocongratuler et faire son autopromotion à partir de films militants⁵, en l'absence de réaction des salariés de l'entreprise leur offrant ce service⁶. Mais voilà que trois méchants travailleurs de la SARL Eden Carmes (PME de 10 salariés) ont commencé à ruer dans les brancards. Et en Juin 2004, dans un contexte où leurs conditions salariales n'allaient pas en s'améliorant (13ème mois versé en 4 fois, prime de panier jamais payée depuis l'ouverture du cinéma, heures travaillées déclarées en "prime de service", réduction permanente d'heures de présence des caissiers-agents d'accueil, distribution bénévole de programmes du cinéma en dehors des heures de travail ...), où la viabilité de leur entreprise exploitante était incertaine et ...donc leur emploi potentiellement menacé, ils assistaient *en queue de train* aux rebondissements incessants concernant le sauvetage du cinéma employeur, au nom duquel on leur intimait pourtant de *faire des efforts* et ...d'exécuter.

C'est pourquoi début juillet 2004, alors que le cinéma, par la signature d'une promesse de vente, semblait être livré-au-méchant-discounter-allemand-LIDL-où-rappliqueraient-les-pauvres-qui-regardent-TF1, ces trois salariés se manifestent par la diffusion d'un texte Rappels aux spectateurs⁷, dans lequel ils exprimaient leur mécontentement sur la manière dont se déroulaient les événements : “Nous apprenons les rebondissements de ce que nous vivons au quotidien par les médias ou par des spectateurs.” Ils dénonçaient aussi une certaine séparation des tâches : “D'un côté il y a ceux qui savent, qui négocient en secret et de l'autre il y a les employés, juste bons à appliquer les directives des premiers, devenus des bénévoles d'une association... dont ils ne sont pas membres.”⁸ Ils ont revendiqué le droit qui leur était régulièrement usurpé⁹ de “pouvoir s'investir et répondre en leur nom”.

Et, rappelant leur propre désillusion - “Si pour les spectateurs le cinéma Les Carmes est avant tout un lieu culturel, pour nous, il est devenu avant tout... une entreprise.” - ces salariés lancent un signal de vigilance aux militants qui s'enthousiasment pour ce cinéma : “Le cinéma Les Carmes a aujourd'hui pris une autre dimension. Il a dépassé sa dénomination d'entreprise privée pour se hisser au rang de *symbole de résistance culturelle* qu'il faut sauver, à tout prix, pour montrer qu'un des bastions de l'*anti-néo-libéralisme* tient encore et contre tout. Mais au bout du compte, le spectateur orléanais ne défend qu'une image : il plaide pour des films *différents* (à petit budget, étrangers, en VO), et pense résister à l'uniformisation marchande de la culture. Le spectateur réagit ici en simple consommateur de films, il défend une idée généreuse et plaisante, pour certains gratifiante, (défendre David contre Goliath) sans s'interroger sur les conditions de sa réalisation.”

LUTTE DE CLASSE CONTRE LUTTE DE PLACES

Et là comment pensez-vous que les associations militantes ont réagi ? Se sont-elles réveillées et ont-elles reconnu leur *négligence* ? Sont-elles allées rencontrer les salariés ? Les ont-elles soutenu ou du moins reconnu la légitimité de leur manifestation, de leur prise de

parole ? ... Et bien non, rien de tout cela! ... On a pu même ressentir de leur part une certaine gêne à ce que les salariés manifestent un point de vue dérangeant leur *confort* militant. Parce que ces salariés ont remis en cause finalement le sérieux de la démarche de ces associations que ces dernières n'ont nullement l'intention de changer¹⁰. Il n'y a plus pour ces associations à ce moment de "nécessité d'agir rapidement" ; un membre du bureau d'Attac 45 dira même textuellement à l'un de ces salariés - à défaut de réaction de son association! - : "t'as qu'à être plus offensif avec ton patron"¹¹ ...

A partir de la mi juillet 2004, 2 salariés ont contesté un aménagement du travail des caissiers et projectionnistes ; mais la direction en tient nullement compte. Ces mêmes salariés se déclarent alors en grève le 28 juillet 2004¹² ; ils reprennent le travail le 30 juillet après avoir obtenu en partie satisfaction. Les salariés en grève avaient alors ressenti le besoin de se s'expliquer et d'ouvrir le débat sur le bien-fondé de leur action collective revendicative : "Nous regrettons" ... "qu'il y ait eu, pour sortir de ce conflit, un traitement individuel des problèmes soulevés" ... "Notre mouvement de grève a aussi souligné au bout de plus de 4 ans de présence au cinéma, un manque de dialogue avec la direction." ... "Après les sacrifices accumulés et consentis par les salariés pour le bon fonctionnement de l'entreprise, l'organisation du travail proposé pour cet été" ... "aura été l'élément déclencheur de ce mouvement." ; "On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières du cinéma, que ce n'était pas le bon moment" ... "On nous a aussi reproché de méconnaître voire d'ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d'un cinéma d'art et d'essai" ... "faut-il tout accepter quand une entreprise a des difficultés? ... "dans quelle mesure, et avec quelle limite? faut-il enfin ne pas critiquer une organisation du travail interne parce que le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif?"¹³

Mais bien mal leur en a pris. En l'absence de tout soutien extérieur officiel, les pratiques de la direction ont répliqué à ces offenses. A la fin de l'été 2004, en même temps que s'organise la vente du cinéma - non pas à un méchant-supermarché-de-pauvres mais à une autre société cinématographique devenue exploitante le 13 octobre 2004 (tandis que les murs du cinéma étaient rachetés par la Mairie d'Orléans) -, un écrémage de l'équipe ("la Belle Équipe" comme titrait jusqu'alors illusoirement le programme du cinéma Eden Carmes) s'est fait en catimini. Non, pas de licenciement économique pour préparer un effectif allégé à la future nouvelle direction. Mais comme par hasard, ce sont les 3 mêmes indignes employés qui ne travaillent plus dès l'automne 2004 dans ce cinéma ; ils ont disparus de *l'équipe* dans des conditions différentes mais quelque peu originales pour au moins deux d'entre eux : 1 licenciement pour faute grave le 30 août 2004 motivé par la grève¹⁴, 1 congé sans solde ... *démissionné* (démission fixée au 31 août 2004) sur un CDI transformé en CDD (fin de contrat fixée au 15 septembre 2004), 1 vraie démission datée du 22 septembre 2004.

Ces occurrences sont apparemment insignifiantes, comme en témoigne la déclaration sans gêne de Citizens Carmes au cours de son CA du 25 septembre 2004 : "la Présidente a également reçu l'assurance que les salariés actuellement employés de la société Eden Carmes seraient maintenus dans leur emploi."¹⁵ Comme si rien n'était arrivé ! Et de s'empresser, ainsi que la gôche locale, de rendre hommage mielleusement au directeur s'en allant (certains ont même proposé de dédier une salle du cinéma à son nom !¹⁵). Mais pourquoi cette association de spectateurs (de... 61 membres en 2005!) s'offusquerait quand les associations dites militantes ne réagissent aucunement à cette répression patronale concrète?

SILENCE! PARTENARIAT MILITANT : ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX

Pourtant Attac45 était au courant, l'un de ses membre du bureau ayant eu l'honneur d'être avisé personnellement¹⁶ par le salarié incriminé depuis sa notification de licenciement fin août 2004. Attac 45 sait qu'un salarié est licencié pour avoir exercé son droit de grève ; que les pratiques patronales, notamment la *gestion du personnel*, sont peu reluisantes ; plus tard qu'un congé sans solde est maquillé en démission. Aucune réaction de la part d'ATTAC 45, histoire par exemple de revenir sur son soutien et son appel à subventions publiques (en 2001) à la société Eden Carmes, ou de se montrer un peu critique à l'égard de cette entreprise culturelle contestant notamment le droit de grève en 2004¹⁴, avec laquelle ATTAC 45 a organisé de nombreux débats.

Ce partenariat se poursuit tranquillement avec la nouvelle société exploitante. Il est vrai qu'il serait dommage de revenir sur une collaboration qui risquerait de nuire au militantisme cinématographique-mondain actuel ; mieux vaut faire comme si de rien était, comme si la lutte de certains salariés n'avait jamais existé. D'autant qu'il y a un nouvel exploitant, que ces salariés récalcitrants ne sont plus là ; tout va donc pour le mieux, le monde culturel et militant peut exalter leurs grandes idées (sans qu'il y ait de "nécessité d'agir rapidement" pour cet autre monde "possible") sans être dérangés¹⁷. On promet un article dans La lettre d'Attac ... par résidu de cohérence militante? Par soupçon de culpabilité quand on leur rappelle leur contradiction? Ou par lâcheté d'avouer son indifférence à la condition salariale des entreprises qui leur sont utiles? En tous cas, ici non plus, pas de "nécessité d'agir rapidement" ; les mois passent, on demande quelques informations, on se montre tatillon, puis l'affaire s'oublie ... Attac45 prenait moins de précautions, et moins de temps à réagir quand il s'agissait d'écrire dans sa lettre qu'il fallait du fric public pour la SARL Eden Carmes. Quant aux AMD, leur soutien ayant été constant à l'ancien dirigeant de la société Eden Carmes, on ne s'étonnera pas de leur silence¹⁸.

Les seules réactions publiques furent celles d'un petit groupe de spectateurs solidaires et du syndicat CNT (45 et Spectacle Paris)¹⁹ dénonçant clairement la remise en cause du droit de grève, les conditions de travail et les pratiques patronales de ce genre d'entreprise, les illusions entretenues par le vernis culturel et l'indulgence des milieux militants. L'attitude d'indifférence et de non-positionnement des associations militantes locales n'est pas malheureusement une exception orléanaise. Cela rappelle notamment ce qui se passe autour des cinémas Utopia, de Toulouse particulièrement²⁰.

ICI OU LÀ : MOTIVÉS! QU'ILS DISAIENT ... AUTRE CAS À UTOPIA-TOULOUSE

En effet, dans cette célèbre - ça c'est moins dit - SARL (plutôt prospère) de cinémas Art et Essai aussi on profite d'une image culturelle et de gôche pour exploiter allègrement les salariés (et bénévoles de plus en plus). C'est ainsi que le compte-rendu interne de la réunion d'équipe d'Utopia du 25 novembre 2004, révèle le licenciement en cours de deux salariés dont les motifs, tenez vous bien, sont pour l'un "un déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel" et pour l'autre le manque "d'un minimum de conscience politique"²¹. Cette information diffusée et dénoncée par le syndicat CNT-AIT, est renchériée par d'anciens salariés d'Utopia réunis en Collectif évoquant le choc individuel de leur désillusion, et les

conditions de travail difficilement supportables dans ces cinémas, contraignant au surinvestissement personnel et au *bénévolat*. Ces anciens salariés, avant de faire part de leurs témoignages personnels, établissent “un simple constat : 25 départs en juin 2002 et octobre 2004. Départs protéiformes qui, exception faite de trois licenciements” ... “ont été pour beaucoup à l’initiative des employés eux-mêmes. En plus des démissions, des congés de formation, certains n’ont pas hésité à interrompre un CDD avant terme ou à décliner une proposition de CDI, préférant ainsi l’incertitude du chômage à la *sécurité de l’emploi*.”²²

Là aussi les associations militantes et de *gôche* restent impassibles face à cet affrontement de classe. Elles tentent d’ailleurs plutôt à étouffer l’affaire ; et une *militante* d’Attac (est-il besoin de préciser ce qui devient une évidence!), à la lecture d’un tract de la CNT-AIT sur cette *affaire* diffusé lors d’une projection-débat-qui-dénonce (autour du film “Haro sur le boulot”), de couvrir “de louanges Utopia qu’elle a présenté comme un espace de liberté.”²³ La cinquantaine de militants, syndicalistes, citoyens venus à cette soirée ont, l’heure du débat venue, critiqué “vertement les conditions de travail ... en Argentine, et non pas à Utopia Toulouse.”. Un seul spectateur s’est alarmé publiquement sur ce qui était dénoncé par la CNT-AIT.

NEUTRALITÉ BIEN ORDONNÉE... DANS LE MARCHÉ DE LA MILITANCE POUR UNE MILITANCE LIBRE ET NON FAUSSÉE

Le syndicat anarcho-syndicaliste toulousain explique cette non réaction²³ : “Le cinéma Utopia est peu banal : c’est une salle *militante* qui défend haut et fort le cinéma indépendant contre les lois du marché. C’est aussi un lieu très engagé politiquement, qui soutient toutes les luttes progressistes. D’ailleurs, l’extrême majorité des organisations de gauche y a recours. Bref, c’est une véritable institution de la contestation toulousaine”, “incontournable”. “Si l’ensemble de ces militants altermondialistes et de ces pseudos syndicalistes *radicaux* continuent d’alter-fréquenter ces alter-patrons pourtant peu fréquentables, ce n’est pas sans raison. Utopia est en effet un véritable *média* pour ces organisations ; ils peuvent y laisser leur presse, y organiser des débats. Ce qui leur permet d’accéder à leur *clientèle* et de tenir à distance les concurrents. Que le prix en soit de s’associer à leur adversaire de classe et de fermer les yeux sur le sort de ses salariés compte si peu à leurs yeux. L’intérêt de leur organisation prime sur celui de la cause qu’elle est censée défendre.” “Quant au salarié d’Utopia, il sait qu’il a une pluralité de patrons : les patrons-militants d’Utopia et les militants-patrons de la quasi totalité de la gauche toulousaine.”

À Toulouse, à Orléans, comme ailleurs, c’est au même exercice que s’adonnent les organisations de *gôche* et alterpatronphiles, celui de l’art de la *neutralité bien ordonnée* : on demande l’intervention des *pouvoirs publics* pour aider une entreprise - avec la “nécessité d’agir rapidement” - tout en restant muet face aux pratiques patronales internes ... pour la culture et la résistance au libéralisme bien sûr. Reprenons le tract diffusé par des spectateurs orléanais solidaires des salariés du cinéma : “Nous regrettons aussi l’indifférence de certains membres d’associations *sociales et culturelles* ayant organisé des débats au cinéma Les Carmes, plus préoccupés de délivrer leur message, et soigner leur image que de s’interroger sur le fonctionnement interne de cette entreprise cinématographique que ces associatifs ont tacitement accepté.”²⁴ Un peu comme les rédacteurs du Monde Diplomatique qui s’invitent chez Daniel Mermet sur France-Inter pour vendre leur argumentaire dit alternatif, sans se

soucier des pratiques (ubuesques) de leur hôte Mermet avec ses collaborateurs : “Ce 4 octobre, le rendez-vous mensuel avec le Diplo avait un petit air d’inachevé. Car il manquait un point à l’ordre du jour : la précarité. Non pas celle des caissières d’Auchan ou des working poors de Georges Bush, mais celle qui sévit au sein même de l’émission”²⁵.

SAUVE QUI PEUT! ATTAC-AMD PARTOUT ! JUSTICE SOCIALE NULLE PART !

On peut alors rire franchement quand on lit les articles des membres d’Attac45 et de leurs collègues locaux des AMD. Ainsi un membre d’Attac de s’enflammer - ça ne mange pas de pain - cet été 2005 à la suite du référendum européen : “La victoire du Non aura un prolongement : celui de donner un nouvel élan à toutes les luttes sociales et citoyennes ainsi qu’aux alternatives déjà en marche.”²⁶ Personnellement, on aurait plutôt aimé localement qu’elle ait eu un prologue par des soutiens ou des mises au points quand c’était concrètement nécessaire. Le meilleur est pour l’incontournable Christian Weber, désormais membre éminent des Amis du Monde Patronal local. *Désormais* parce que ce respectable associatif se trouvait être président d’Attac45 au moment de leur fameux soutien à la société Eden Carmes, et qui avait même accordé officiellement son soutien en 2001 au directeur de l’époque avant même que les membres de son association soient consultés!²⁷ Bel exemple de démocratie pour leur “autre monde possible”.

On peut lire la prose de ce monsieur sur son site personnel²⁸, qui sert aussi de *site du groupe* pour les AMD - histoire de ne pas mélanger les genres et de ne pas trop personnifier les choses -. Dans un article intitulé Depuis le 29 mai...²⁹ (déjà évidemment ce référendum est une obsession, à moins qu’il n’y ait rien d’autre qui soit digne d’intérêt pour la gôche associative) tout devient plus lumineux : “Le 29 mai au soir les temps ont changé.” On découvre dans ce texte pourquoi les associations citoyennistes ne pouvaient réagir lors du conflit du cinéma local : “La mission d’éducation populaire d’Attac et d’autres associations (les Amis du Monde Diplomatique par exemple) doit impérativement se développer sur ce terrain aujourd’hui favorable.” Donc, d’une part, le terrain n’était pas favorable ; et de l’autre, l’éducation populaire se fout éperdument du droit des salariés, l’exploitation de l’homme par l’homme étant un bien nécessaire à l’humanité et à ses *éducateurs*.

Toujours dans ce texte, on tombe sur quelques belles surprises qui feraient penser que le militant multicarte opère un transfert sur les dirigeants politiques de l’État Français : “Les modifications du droit du travail qu’il” (“le nouveau gouvernement”) “entend imposer par ordonnances montrent clairement que le message n’a pas été entendu.” et ailleurs : “L’alliance objective du PS et de l’UMP sur le texte constitutionnel” ... “a été un révélateur puissant sur l’ambiguïté - voire la duplicité - du social réformisme.” Ce militant omniprésent entend-il ainsi faire oublier sa propre surdité (et celle de ses associations) aux conflits sociaux locaux ? Quant à parler de duplicité, il devrait d’abord régler le problème dans son propre “social réformisme” altermachin. Pour le coup mais sans vraiment d’illusion quant à la solvabilité de ce militantisme de gôche, il y a “nécessité d’agir rapidement”.

Les Révoltés du Bounty, Août 2005

laluttecestpasducinema@no-log.org

NOTES :

¹ Attac 45 Compte-Rendu de Conseil d'Administration du 3 juillet 2001 ; visible sur le site <http://www.local.attac.org/attac45/Documents/ca/crca20010703.pdf>

² Franck Élie d'Attac 45, La lettre d'ATTAC n°10, 12 septembre 2001 ; visible sur le site http://www.local.attac.org/attac45/Documents/la_lettre/lettre10.pdf

³ Perle d'Attac45 : "Ce cinéma est un maillon de la chaîne de résistance à l'uniformisation de la culture. Une autre culture est possible." Eh bien oui! Cette culture est possible maintenant! C'est la culture d'entreprise! Du moins à en juger la satisfaction des militants tobiniens aussi bien que leurs amis élus de gôche, envers ces structures de "résistance". Ainsi aux motifs des licenciements par leurs entreprises résistantes préférées, qui leur semblent apparemment révélateurs d'un cachet culturel original - grève "injustifiée" puis "illicite et abusive" à Orléans, "déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel" et manque "d'un minimum de conscience politique" à Toulouse -, les militants réagissent ... À Toulouse une disciple de Tobin couvre "de louanges Utopia qu'elle a présenté comme un espace de liberté." ... À Orléans la gôche élue du conseil municipal dans "L'opposition, par la voix de Hélène MOUCHARD-ZAY" ... "a tenu à rendre hommage au travail effectué par (l'ancien directeur du cinéma les carmes) pendant 5 ans".

⁴ Attac ne promeut l'autogestion ... qu'à l'écran : Bien que la gestion bien concrète de leurs entreprises partenaires locales ne portent pas les militants à cogiter leurs alternatives, l'université d'été d'Attac proposera le 28 août 2005 à ces militants - lassés par les discours de Jacques Nikonoff? - une projection de "the Take" de Naomi Klein où des travailleurs argentins se réapproprient leur usine.

⁵ (Auto)promotion filmique d'Attac45 : Pour la soirée avec Pierre Carles autour de son film "Attention Danger Travail", le 23 novembre 2003 au cinéma Les Carmes, un membre d'Attac 45 demandera à un salarié d'apposer le logo "ATTAC" sur l'affiche du film annonçant le débat... Histoire de bien rappeler aux spectateurs (salariés) et aux salariés (du cinéma), qui leur offrait cette soirée de haute résistance.

⁶ Aux AMD, la sincérité parle : Pour motiver le soutien à une campagne pour l'ouverture d'une 4e salle de cinéma aux Carmes, est invoqué dans leur réunion du 27 novembre 2003 le fait que les "3 salles ne permettent pas de répondre à toute la demande des associations". Démonstration est faite que le cinéma fait bien office de prestataire de service aux associations locales!

⁷ Rappels aux spectateurs, signé par 2 (puis 3) salarié-e-s du Cinéma Les Carmes, 1e juillet 2004 ; visible sur le site http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=247

⁸ Ces salariés renvoient ici notamment à leur mise à contribution bénévole dans le recueil de souscriptions et quelques mois plus tard dans le retour de ces dons aux souscripteurs, l'initiative venant de l'association Citizens Carmes dans l'intention au départ de créer une 4e salle. Cette campagne fut soutenue par les AMD (cf leur C-R de réunion du 27/11/03), par contre ATTAC 45 cette fois s'est abstenue d'apporter son soutien.

⁹ En effet, outre le fait qu'ils n'aient pas voix au chapitre dans les pourparlers autour de leur entreprise, leur souveraineté quant à leur expression a été régulièrement détournée, que ce soit par la direction au travers de son assistante qui dans un article du quotidien local se permet de parler au nom des salariés pour plaindre le directeur, ou bien par l'association Citizens Carmes qui estime que les salariés devraient passer par eux pour exprimer leurs doléances : "charge en principe des salariés membres du CA que de faire part de ces problèmes" (compte-rendu de CA, 25 septembre 2004). http://citizenscarmes.orleanscity.com/deliberations/ca_0409.htm

¹⁰ Cf ANNEXE A "Il y a compromission et compromission".

¹¹ Petites crasses entre "amis" : Un membre du bureau d'Attac 45, avant que des salariés du cinéma orléanais ne regimbent, est parfaitement au courant depuis plusieurs mois déjà - comme d'autres membres tobiniens informés par des salariés de problèmes concernant les conditions de travail et de communication avec la direction - des tensions entre une partie des salariés et le directeur du cinéma. Il se sent donc, en bon militant, en droit de se permettre de donner quelque leçon d'alternative à l'un des salariés de son cinéma préféré et lui sort un "t'as qu'à être plus offensif avec ton patron". Il est vrai que ce responsable d'Attac 45 avait sa manière à lui d'accompagner cette offensive... en négociant avec le patron des soirées débats ... offensive ou pas : entre militant compréhensif et directeur attentif,

tout finit par s'arranger!

12 Cf ANNEXE B présentant des extraits du Tract Revendicatif de Grève des deux salariés, 28 juillet 2004 ; visible sur http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=261

13 Suite et fin de grève, 2 salariés du cinéma Les Carmes, 30 juillet 2004 ; visible sur http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=262

14 Une procédure a été engagée aux prud'hommes par le salarié licencié.

15 Citizen Carmes, compte-rendu du conseil d'administration du 25 septembre 2004 ; visible sur http://citizenscarmes.orleanscity.com/deliberations/ca_0409.htm

16 On croise, des fois, vraiment n'importe qui dans les cafés de la rue de bourgogne.

17 Les voix du partenariat sont inattaquables : Le 19 mai 2005, l'association "le Chiendent", à laquelle adhèrent ... les AMD et Attac45, inaugure un "partenariat mensuel" de soirée-débat avec la nouvelle entreprise gérant "le cinéma les Carmes". Le film projeté "la carotte et le bâton" avait pour "ambition de donner à comprendre ce tournant de société à partir des voix qui s'élèvent dans la lutte"(sic) ... Il y a des "voix" qui travaillaient pour leur ancien partenaire que nos zélés militants n'ont guère entendu.

18 Il faut dire qu'en tant que membre du nouveau lieu dit "associatif et autogéré" d'Orléans (Le Chiendent), les Amis du Monde Patronal avouent avoir comme objectif pour ce lieu (sans être suivi par les autres associations adhérentes, ni même par Attac...ouf!) la création d'un emploi salarié, sous-payé ... ils réinventent l'autogestion par le salariat, et on souhaite bien du courage en cas de conflit (de velléité de grève par exemple) à ce nouveau salarié face à ces patrons militants!

19 Cf tract sur http://cnt-spectacle.org/article.php3?id_article=13

20 Pour plus d'infos voir notamment sur le site : http://cnt-ait.info/rubrique.php3?id_rubrique=124

21 Information reprise notamment dans le tract Danger patrons de gôche, CNT-AIT Toulouse ; visible sur http://cnt-ait.info/article.php3?id_article=1067

22 Sauve qui peut Utopia! Collectif d'anciens salariés d'Utopia, mise en ligne sur la toile le 19 avril 2005 ; visible sur http://cnt-ait.info/article_print.php3?id_article=1083.

23 Quelle est la différence entre un patron de "gôche" et un patron, Pétula de la CNT-AIT, 9 avril 2005 ; visible sur http://cnt-ait.info/article_print.php3?id_article=1076.

24 Nous soutenons les grévistes dans les films ... et dans les cinémas, des Spectateurs, 2 octobre 2004 ; visible sur http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=319

25 Là bas si j'en sors d'Olivier Cyran, CQFD n°16, Octobre 2004 ; visible sur http://www.cequifautdeuire.org/article.php3?id_article=413.

26 "L'espoir" Gilles Ferté d'Attac 45, La lettre d'Attac n°31/32 ; visible sur http://www.local.attac.org/attac45/Documents/la_lettre/lettre31.pdf

27 Un "autre monde possible" ou les déboires démocratiques selon Attac45 : "Une certaine confusion est intervenue du fait que le directeur du cinéma, a affirmé dans une conférence de presse juste antérieure à la tenue du CA, avoir reçu le soutien d'ATTAC (45) en la personne de son Président. Ne sachant comment interpréter cette affirmation, et en l'absence de Christian Weber pour rétablir la vérité, il a été procédé à un vote pour le soutien direct (pour=3 ; contre=2 ; abstention=4)".

28 <http://perso.wanadoo.fr/chweber/Depuis29mai.htm>

29 Article publié aussi dans Babord n°40, juin 2005: journal local, rempli de commentaires creux plus que d'informations ou d'analyses, une vingtaine de pages mal photocopiées pour 3 euros et visant essentiellement à recomposer la gauche aux élections municipales...

ANNEXE A

IL Y A COMPROMISSION ET COMPROMISSION...

On peut rétorquer à ceux qui dénoncent la passivité des associations et militants face à une situation de conflit social dans ce genre d'établissement socioculturel - qui ne sont pas foules -, que quoi que l'on fasse comme action, militante ou non, on se trouve toujours *corrompu* d'une manière ou d'une autre.

Effectivement on se trouve dans un état de société où on se compromet tout le temps. Ne serait-ce qu'en allant au supermarché, on cautionne l'exploitation des caissières (entre autres). Mais - même si c'en est un - *le problème dénoncé n'est pas celui-là!*

La comparaison à faire porte plus sur quelle réaction apporteraient les associations et militants, si (poursuivons notre exemple) des caissières de leur supermarché (*préféré?*) se mettaient en grève? S'il était diffusé l'information qu'une procédure de licenciement pour fait de grève avait été engagé?

Quelle aurait été la réaction de nos joyeux drilles militants si un conflit social avait eu lieu dans leur librairie préférée, celles où ils essayent de mettre en dépôt leur canard par exemple ?

Ces associations participent à l'animation de ces lieux culturels, qui prennent ainsi surtout grâce à elles, une teinte sociale voire militante. Ces structures mélangent alors de fait (de façon plus ou moins poussée) militantisme et tiroir-caisse (si ce n'est bénéfice). Il est donc d'autant plus important ne serait-ce que d'un point de vue de cohérence au sein même de leur activité militante, que ces associations - impliquées par leurs partenariats - prétendant intervenir sur un plan économique et social, réagissent (inutile de préciser qu'en présence *du loup et de l'agneau*, la neutralité - libérale - consiste à se ranger du côté du plus fort).

Reste à savoir si ces associations sont prêtes à mettre en cause leur *mode de rentabilisation* militante.

ANNEXE B

TRACT REVENDICATIF DE GRÈVE DES DEUX SALARIÉS DU CINÉMA LES CARMES, 28 JUILLET 2004

“AUJOURD’HUI MERCREDI 28 JUILLET 2 SALARIÉS DU CINÉMA LES CARMES SONT EN GRÈVE”

... “Pour la première séance de l’après midi il est prévu que le projectionniste, en plus de sa fonction d’opérateur, devra assurer seul la caisse et l’accueil du public, gérer les possibles venues de centres de loisirs” ... “vérifier les salles, remonter la caisse... Parallèlement des caissières n’étant présentes au cinéma que pour les deux séances du soir, devront plusieurs heures à l’entreprise... à la rentrée de septembre.”* ...

“Nous demandons donc pour ces trois semaines où le cinéma n’offrira que trois séances quotidiennes que :

- le projectionniste ne fasse pas la caisse pour la première séance de l’après midi
- la caissière prenne son poste pour toutes les séances.

Notre double revendication n’ayant pas obtenu satisfaction, nous nous déclarons en grève à partir de ce mercredi 28 juillet.

2 salariés du cinéma les Carmes.”

**Notons que ces salariés n’étaient pas annualisés.*

Extraits du Tract Revendicatif de Grève des deux salariés du Cinéma Les Carmes, 28 juillet 2004 ; visible sur http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=261